

Déclaration commune

DE L'APROSOMA ET DU PARMEHUTU
Au Ministre belge des Affaires Africaines.

Monsieur le Ministre, Africaines.

Nos Partis, l'APROSOMA et le M.D.R. PARMEHUTU, considérant la situation actuelle du Ruanda, considèrent le besoin qu'a le Ruanda d'une pacification plus rapide, considérant la nécessité de démocratisation du Pays, en vue d'une préparation rapide de l'indépendance du Ruanda, vu les résultats des élections communales de juillet 1960 faites dans la liberté malgré le sabotage systématique des Partis féodaux, vu l'importance qu'y attache le Peuple ruandais épris de sa Libération,

Le FRONT COMMUN APROSOMA-PARMEHUTU vous adresse les exigences suivantes :

1°. Nous voulons (le Parmehutu 72 % et l'Aprosoma 7 %) que le gouvernement Tutélaire prononce l'Abolition légale de l'Institution féodo-colonialiste " KALINGA, ABIRU, UMWAMI " par un texte que nous voulons voir sortir immédiatement. Il est à noter que cette institution féodo-colonialiste n'est représentée que par 1 % ; les 20 % autres étant le cartel Aprosoma-Parmehutu ou partagés entre listes individuels, indépendants ou Rader.

2°. L'installation immédiate d'une Assemblée Législative qui élargisse le Conseil Spécial sur la base des résultats des élections de juillet dernier.

3°. La mise en place d'un gouvernement autonome qui assure la bonne marche du Pays et accélère la pacification sociale du Pays jusqu'aux grandes élections de janvier 1961.

4°. La précision immédiate de la date des élections législatives de janvier 1961.

5°. Une déclaration de votre part invitant une fois de plus les populations noires et blanches au sang froid, au calme, au sens d'une paix réelle et d'une franche collaboration.

Pour L'APROSOMA

Le Président National
J.H. GITERA

Pour le M.D.R. PARMEHUTU

Le Président National
Grég. KAYIBANDA